

L'exécution d'Emile Buisson

L'exécution d'Emile Buisson

Image

Emile Buisson dans le box des assises de Paris en janvier 1954 - AFP

Emile Buisson dans le box des assises de Paris en janvier 1954 - AFP

Voici le texte de la dépêche publiée le 28 février 1956, après l'exécution d'Emile Buisson.

PARIS, 28 février (AFP) - « Vous allez regarder mourir un innocent », a simplement déclaré ce matin le bandit Emile Buisson, deux fois condamné à mort, tandis que l'on procédait à la toilette rituelle.

Lorsque les magistrats -MM. Thibaut, conseiller à la Cour, Cueno, avocat général, Daniault, juge d'instruction- M. Chatel, greffier, et son défenseur Me Carboni, pénétrèrent dans la cellule, l'ex-« ennemi public numéro un » dormait profondément.

Il ne s'attendait plus à être exécuté et commença par protester. Il expliqua en particulier qu'il n'était pas coupable de l'agression contre M. Baudet, bijoutier à Boulogne, qui lui valut une de ses condamnations à mort. Il donna même les noms des repris de justice qui, selon lui, commirent le forfait.

Le condamné se calma bientôt et accepta de communier. L'aumônier fut aussitôt appelé. Buisson voulut alors que l'on dise une messe. Il fallut lui expliquer que c'était impossible et que la communion seule était autorisée. Il fuma deux cigarettes mais refusa le verre de rhum, tandis qu'on lui rasait la nuque.

Au moment de sortir dans le couloir qui mène à la cour où avait été dressée la guillotine, Emile Buisson protesta à nouveau de son innocence.

« Vous allez regarder mourir un innocent », répéta-t-il, tandis qu'il était entraîné par les gardes. Deux secondes après, le couperet tombait.

L'inhumation a eu lieu au carré des condamnés à mort, au cimetière de Thiais.

Liens transversaux de livre pour L'exécution d'Emile Buisson

- [‹ Le 17 juin 1939, la dernière exécution publique fait scandale](#)
- [Haut](#)
- [Procès-verbal d'exécution de Buffet et Bontems ›](#)